

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents : 8 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants : 10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D25 : Plan de financement pour l'adressage et panneaux
Le 4 juillet 2022 de signalisations.

Présents : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la délibération 2020_D63 concernant la dénomination des voies communale.

Vu l'arrêté 2021_A42 portant dénomination et numérotation de voiries communale.

Vu la nécessité de mettre en place des panneaux de signalisations à certains endroits de la commune.

Vu les devis d'un montant total de 5071,18€ HT

Mme Le Maire propose au conseil municipal un plan de financement :

Conseil départemental 30% 1 521,35€

CACM 35% 1 774,91€

Autofinancement (commune) 35% 1 774,91€

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.